



## Port-Louis

### 300 € remis à la SNSM par les pêcheurs plaisanciers

L'Association des pêcheurs plaisanciers de Port-Louis (APPPL) a présenté son programme pour l'année 2019. **« Il devrait aussi comprendre des sorties en mer et un voyage qui n'ont pas eu lieu cette année, à cause du mauvais temps pour les premières et d'une participation trop faible pour le dernier »**, indique Gérard Hutteau, président de l'association.

Une assemblée générale au cours

de laquelle les adhérents ont été invités à s'exprimer sur les raisons de leur appartenance à l'APPPL ; si certains sont dans l'association pour être affiliés à la FNPP et défendus au niveau national, d'autres désirent simplement être mieux informés pour participer aux diverses activités prévues par l'association.

En fin d'assemblée, un chèque de 300 € a été remis à la SNSM.